

Contrat pour un séjour à la pension pour chats « Les jardins d'O'Malley »

Contrat établi entre la pension pour chats « Les jardins d'O'Malley » et la/le propriétaire du/des chat(s).

Données propriétaire

Le signataire du présent contrat accepte que ses données personnelles soient utilisées pour l'identifier, le contacter, lui faire des offres ou l'informer des innovations ou modifications (par exemple : tarifs) à la pension.

Prénom : Nom :

Adresse complète :
.....

Téléphone : Adresse mail :

Contact si propriétaire non joignable :

Comment avez-vous connu la pension ?

Santé et sécurité

Le chat doit être stérilisé. Le propriétaire présente un carnet de vaccination en ordre contre le typhus, le coryza et la leucose. Le propriétaire déclare que le chat n'a aucune maladie transmissible et a été récemment vermifugé (date :) ainsi que traité efficacement contre les parasites (puces, tiques, etc.) (date :).

Un chat considéré comme malade sera immédiatement isolé des autres. En cas de besoin de soins d'urgence, la responsable de la pension est autorisée à faire intervenir le vétérinaire de son choix. Les frais d'intervention seront totalement à charge du propriétaire de l'animal.

Le propriétaire confie son animal en connaissant les conditions d'hébergement (chatteries où les chats sont en contact les uns avec les autres) et les mesures de sécurité prises pour le bien-être de chaque pensionnaire.

Si, malgré toutes les précautions prises, l'animal venait à fuguer, à contracter une maladie ou à se blesser pendant son séjour à la pension, la responsabilité de la pension ne pourra en aucun cas être engagée.

Pension pour chats « Les jardins d'O'Malley » - Carole Biesemans, Rue de Gesves 30 à 5340 Faulx-Les-Tombes. Accueil uniquement sur rendez-vous. Téléphone : 0496 61 31 37 - E-mail : jardinsdomalley@gmail.com - Site internet : www.jardinsdomalley-pensionchats.be
La loi vous confère un droit d'accès, de rectification ou de suppression de vos données à caractère personnel. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez faire usage de ce droit.



Données du/des chat(s)

Nom :

Sexe : F M - Stérilisée/castré ? Oui Non

Race :

Couleur de la fourrure : Date de naissance :

Particularités alimentaires :

Habitudes comportementales particulières :

Problèmes de santé éventuels :

Traitements médicamenteux en cours :

Vétérinaire habituel et tél. :

Le propriétaire du/des chat(s) cède à la responsable de la pension le droit d'exploiter et de reproduire la photo de son/ses chat(s) sur tout support (ex. non limitatifs : réseaux sociaux et Internet) et sans limite dans le temps.

Objets personnels

La pension accepte les objets personnels (jouets, couverture, tapis, paniers, ...) mais décline toute responsabilité en cas de perte ou de dégradation.

Objets apportés par le propriétaire :

Tarifs

Prix : **12 EUR par jour** (11 EUR pour le 2e chat de la même famille vivant sous le même toit ; 10 EUR pour le 3e et les suivants). Réduction longue durée: 11 EUR par jour pour tout séjour de 30 jours consécutifs ou plus (10 EUR pour le 2e chat et les suivants).

Ce prix comprend l'hébergement, les repas (croquettes Royal canin à volonté) et la litière.

Acompte de 50% à verser lors de la réservation. En cas de départ anticipé, le coût du séjour calculé sur sa durée initiale restera dû.

Date d'entrée :

Date de sortie : avant 10h/après 10h (biffez la mention inutile)

Durée du séjour : jours

Somme déjà reçue à la signature du présent contrat : EUR

NB : Conformément à la loi, tout chat considéré comme abandonné - c-à-d non repris à la pension 8 jours après la date de départ prévue et sans nouvelles du propriétaire - sera confié à l'administration communale.

Ce contrat est établi à Faulx-Les-Tombes le

Signature du propriétaire du/des chats

Signature de la
gestionnaire de la pension